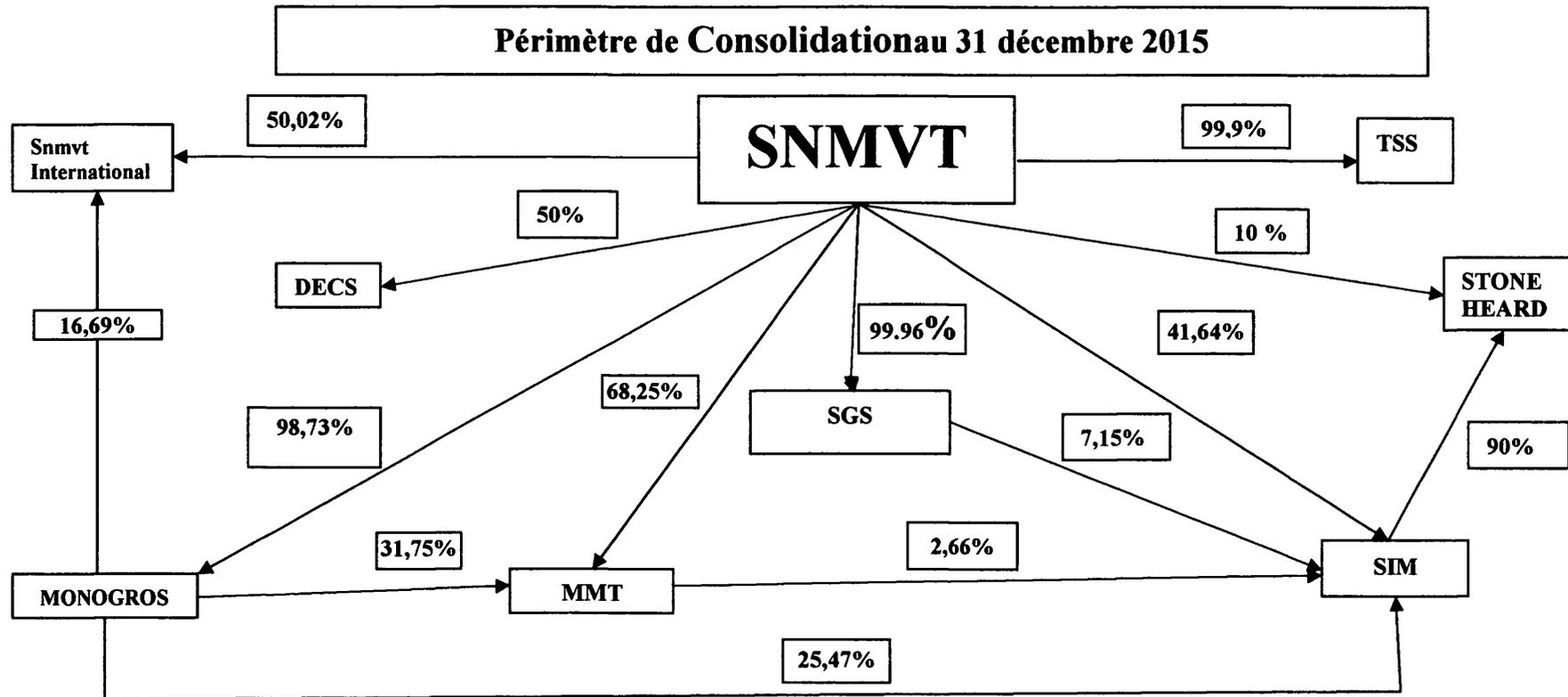


**RAPPORT DE GESTION DU
GROUPE S.N.M.V.T
« MONOPRIX »**

STRUCTURE DU GROUPE



Au 31 décembre 2015, le groupe SNMVT MONOPRIX se présente comme suit:

Société	Secteur	% de contrôle	Qualification	Méthode de consolidation	% d'intérêts
SNMVT	commerce de détail	100%	Mère	Intégration globale	100%
STONE HEARD	Promotion immobilière	100%	Filiale	Intégration globale	78,93%
MMT	Agricole	100%	Filiale	Intégration globale	99,6%
SGS	commerce de détail	99,96%	Filiale	Intégration globale	99,96%
MONOGROS	Commerce de gros	98,73%	Filiale	Intégration globale	98,74%
SIM	Promotion immobilière	76,92%	Filiale	Intégration globale	76,59%
TSS	Commerce de détail	99,90%	Filiale	Intégration globale	99,90%
SNMVT INTERNATIONAL	Prestation de services	50,02%	Filiale	Intégration globale	50,02%
UDECS	Prestation de services	50%	Filiale	Intégration globale	50%

PRESENTATION DES SOCIETES CONSOLIDEES

La société mère, société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis – SNMVT, est une société anonyme dont l'activité principale est le commerce de détail à rayons multiples de toutes marchandises et de tous produits.

La SNMVT MONOPRIX détient une participation directe de 99,96% du capital de la SGS TOUTA dont l'activité est également le commerce de détail à rayons multiples,

La SNMVT-MONOPRIX détient également une participation directe de 98,73% du capital de la société MONOGROS dont l'activité est principalement l'approvisionnement des points de vente MONOPRIX. Cependant, la société Monogros détient 2,27% du capital de la SNMVT-MONOPRIX,

La SNMVT-MONOPRIX détient en outre une participation directe de 41,64% au capital de la société Immobilière MONOPRIX « SIM » dont l'activité est la promotion immobilière.

La SNMVT-MONOPRIX détient en outre une participation directe de 68,25% au capital de la Société de développement Agricole et de Matière Transformée de Monoprix « MMT » dont l'activité principale est la réfrigération, la congélation, la transformation et le conditionnement de viande, de produit agricole ou de pêche.

La participation de la SNMVT dans la société « GEMO » est de 50%. La GEMO, contrôlée conjointement avec une autre société, assure la réalisation de services d'approvisionnement pour le compte de MONOPRIX. Cependant, depuis l'exercice 2010, la société GEMO est une société en veilleuse et n'a assuré aucune prestation au profit de la SNMVT.

La SNMVT a racheté en juin 2009, les 99,99% du capital de la société Tunisian Shopping Spaces-TSS dont l'activité est également le commerce de détail à rayons multiples

La SNMVT a participé à hauteur de 50,02% du capital de la société « SNMVT INTERNATIONAL » société de service partiellement exportatrice

La SNMVT a participé à hauteur de 50% du capital de la société « UNITED DECS » société de commerce international

La SNMVT-MONOPRIX a racheté en 2015 directement 10% du capital de la société de promotion immobilière « STONE HEARD » et 90% indirectement par sa filiale la SIM

**ETATS FINANCIERS CONSOLIDES
ARRETES AU 31 DECEMBRE 2015**

SOCIETE NOUVELLE MAISON DE LA VILLE DE TUNIS - SNMVT - MONOPRIX

BILAN CONSOLIDE

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

<u>ACTIFS</u>	NOTES	31/12/2015	31/12/2014	<u>CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</u>	NOTES	31/12/2015	31/12/2014
<u>ACTIFS NON COURANTS</u>				<u>CAPITAUX PROPRES (part du groupe)</u>			
Actifs immobilisés				Capital social	15	39 938 746	33 282 288
Ecart d'acquisition	5	39 869	39 869	Actions propres		47 006	47 006
Amortissements		(39 869)	(39 869)	Réserves consolidées	16	25 305 420	36 000 798
Immobilisations incorporelles	6	22 112 840	21 387 927	Résultat consolidé de l'exercice	17	3 601 654	2 049 512
Amortissements		(19 482 015)	(18 590 093)			68 892 826	71 379 604
Immobilisations corporelles	7	279 087 400	291 669 121	<u>INTERETS MINORITAIRES</u>			
Amortissements		(120 533 309)	(109 445 895)	Parts des intérêts minoritaires dans les réserves consolidées		18 409 387	30 798 437
Immobilisations financières	8	36 033 720	19 669 788	Parts des intérêts minoritaires dans les résultats de l'exercice		391 019	381 004
Provisions		(2 711 980)	(747 068)			18 800 406	31 179 441
				<u>TOTAL DES INTERETS MINORITAIRES</u>			
Total des actifs immobilisés		194 506 656	203 943 780	<u>PASSIFS</u>			
Autres actifs non courants	9	7 267 254	12 199 444	<u>PASSIFS NON COURANTS</u>			
				Provisions pour charges			
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS		201 773 910	216 143 224	Emprunts obligataires et bancaires	18	59 191 231	70 192 605
						59 191 231	70 192 605
<u>ACTIFS COURANTS</u>				<u>PASSIFS COURANTS</u>			
Stocks	10	70 612 066	58 783 922	Fournisseurs et comptes rattachés	19	92 738 770	93 914 299
Provisions		(2 675 540)	(1 302 068)	Autres passifs courants	20	26 769 668	28 871 726
Clients et comptes rattachés	11	18 744 208	15 195 232	Concours bancaires et autres passifs financiers	21	89 942 348	60 222 758
Provisions		(2 795 993)	(2 134 882)				
Autres actifs courants	12	42 042 034	35 391 609				
Provisions		(563 657)	(426 534)				
Autres actifs financiers	13	337 323	359 208				
Liquidités et équivalents de liquidités	14	28 860 898	33 750 722				
				TOTAL DES PASSIFS COURANTS		209 450 786	183 008 783
TOTAL DES ACTIFS COURANTS		154 561 339	139 617 209	TOTAL DES PASSIFS		268 642 017	253 201 388
TOTAL DES ACTIFS		356 335 249	355 760 433	TOTAL DES CAPITAUX PROPRES&DES PASSIFS		356 335 249	355 760 433

SOCIETE NOUVELLE MAISON DE LA VILLE DE TUNIS - SNMVT - MONOPRIX

ETAT DE RESULTAT CONSOLIDE

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	NOTES	<i>au 31 décembre</i> 2 015	<i>au 31 décembre</i> 2 014
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Revenus	22	534 971 169	510 630 650
Autres revenus d'exploitation		17 274 593	15 817 803
		552 245 762	526 448 453
CHARGES D'EXPLOITATION			
Achats de marchandises et autres achats consommés	23	(422 330 127)	(405 988 904)
Achats d'approvisionnement consommés		(18 236 657)	(17 154 736)
Charges de personnel		(46 098 715)	(41 350 780)
Dotations aux amortissements et aux provisions	24	(22 091 183)	(17 984 859)
Autres charges d'exploitation	25	(37 790 553)	(34 829 840)
		(546 547 235)	(517 309 119)
RESULTAT D'EXPLOITATION		5 698 527	9 139 334
Charges financières	26	(6 734 868)	(8 441 304)
Produits financiers	27	5 740 443	2 305 402
Autres gains ordinaires	28	1 551 014	2 755 933
Autres pertes ordinaires		(204 987)	(812 849)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOTS		6 050 129	4 946 516
Impôts sur les bénéfices		(2 057 456)	(2 516 000)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOTS		3 992 673	2 430 516
RESULTAT NET DES ENTREPRISES INTEGREES		3 992 673	2 430 516
Résultat net de l'ensemble consolidé		3 992 673	2 430 516
Intérêts minoritaires		391 019	381 004
Résultat net (part du groupe)		3 601 654	2 049 512
Résultat par action		0,180	0,123

SOCIETE NOUVELLE MAISON DE LA VILLE DE TUNIS - SNMVT - MONOPRIX
ETAT DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE
(présenté selon la méthode de référence)

(Exprimé en dinar tunisien)

	<i>au 31 décembre</i>	<i>au 31 décembre</i>
	2 015	2 014
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION		
Encaissements reçus des clients	562 915 399	538 390 552
Encaissements reçus des autres débiteurs	11 054	26 705
Encaissements provenant des assurances sur stocks		
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	(560 000 186)	(497 691 161)
Intérêts payés	(6 852 125)	(6 573 152)
Intérêts reçus	522 601	324 634
Impôts sur les bénéfices payés (compte tenu des restitutions)	10 332 611	(1 125 949)
Autres flux liés à l'exploitation	(649 101)	(1 780 191)
FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DE L'EXPLOITATION	6 280 253	31 571 438
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT		
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(23 881 667)	(27 615 877)
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	(13 689 526)	(6 663 712)
Variation provenant des autres actifs non courants		(322 197)
Encaissement provenant de la cession d'immob financières		
Encaissement provenant de la cession d'immob corporelles	337 659	195 551
Intérêts et dividendes	14 149	171 935
FLUX DE TRESORERIE AFFECTES AUX ACTIVITES D'INVES.	(37 219 385)	(34 234 300)
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT		
Dividendes et autres distributions	(82 493)	(10 075 811)
Encaissements provenant des augmentations du capital		21 949 993
Encaissements provenant des assurances sur Immob,	2 782 247	
Encais provenant des emprunts& billets de trésorerie	20 500 000	58 100 000
Remboursement d'emprunts& billets de trésorerie	(23 711 506)	(23 634 529)
Encaissement suite au rachat des actions propres		3 010 686
FLUX DE TRESORERIE AFFECTES AUX ACTIVITES FINANC.	(511 752)	49 350 339
VARIATION DE TRESORERIE	(31 450 884)	46 687 477
Trésorerie au début de l'exercice	6 846 999	(37 340 415)
Trésorerie à la clôture de l'exercice	(24 603 885)	9 347 062

SOCIETE NOUVELLE MAISON DE LA VILLE DE TUNIS
SNMVT-MONOPRIX

EXTRAIT DES NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES
ARRETES AU 31 DECEMBRE 2015

(Les montants sont exprimés en dinars tunisiens)

1. PRESENTATION DES SOCIETES CONSOLIDEES

La société mère, société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis – SNMVT, est une société anonyme dont l'activité principale est le commerce de détail à rayons multiples de toutes marchandises et de tous produits

La SNMVT MONOPRIX détient une participation directe de 99,96% du capital de la SGS TOUTA dont l'activité est également le commerce de détail à rayons multiples,

La SNMVT-MONOPRIX détient également une participation directe de 98,73% du capital de la société MONOGROS dont l'activité est principalement l'approvisionnement des points de vente MONOPRIX. Cependant, la société Monogros détient 2,27% du capital de la SNMVT-MONOPRIX,

La SNMVT-MONOPRIX détient en outre une participation directe de 48,41% au capital de la société Immobilière MONOPRIX « SIM » dont l'activité est la promotion immobilière

La SNMVT-MONOPRIX détient en outre une participation directe de 68,25% au capital de la Société de développement Agricole et de Matière Transformée de Monoprix « MMT » dont l'activité principale est la réfrigération, la congélation, la transformation et le conditionnement de viande, de produit agricole ou de pêche

La participation de la SNMVT dans la société « GEMO » est de 50%. La GEMO, contrôlée conjointement avec une autre société, assure la réalisation de services d'approvisionnement pour le compte de MONOPRIX. Cependant, depuis l'exercice 2010, la société GEMO est une société en veilleuse et n'a assuré aucune prestation au profit de la SNMVT

La SNMVT a racheté en juin 2009, les 99,99% du capital de la société Tunisian Shopping Spaces- TSS dont l'activité est également le commerce de détail à rayons multiples

La SNMVT a participé à hauteur de 50,02% du capital de la société « SNMVT INTERNATIONAL » société de service partiellement exportatrice

La SNMVT a participé à hauteur de 50% du capital de la société « UNITED DECS » société de commerce international

La SNMVT-MONOPRIX a racheté en 2015 directement 10% du capital de la société de promotion immobilière « STONE HEARD » et 90% indirectement par sa filiale la SIM

2/ METHODES DE CONSOLIDATION UTILISEES ET PERIMETRES DE CONSOLIDATION

Les méthodes utilisées pour la consolidation des sociétés faisant partie du périmètre sont les suivantes

- L'intégration globale Cette méthode consiste à intégrer dans les comptes de l'entreprise consolidante les éléments des comptes des entreprises consolidées Les capitaux propres et le résultat sont ensuite répartis entre les intérêts de l'entreprise consolidante et les intérêts des autres actionnaires minoritaires, en contre-partie de l'élimination du coût d'acquisition des titres de participation détenus dans les filiales Les opérations et comptes réciproques sont au préalable éliminés

Cette méthode est appliquée aux sociétés contrôlées d'une manière exclusive par le groupe

- L'intégration proportionnelle Cette méthode consiste à intégrer dans les comptes de l'entreprise consolidante la fraction représentative de ses intérêts dans les comptes des entreprises consolidées A cet effet, l'intégration des éléments constituant le patrimoine et le résultat de l'entreprise sous contrôle conjoint ne s'effectue qu'au prorata de la fraction représentative de la participation de l'entreprise détentrice des titres sans constatation d'intérêts minoritaires directs Les opérations et comptes réciproques sont au préalable éliminés

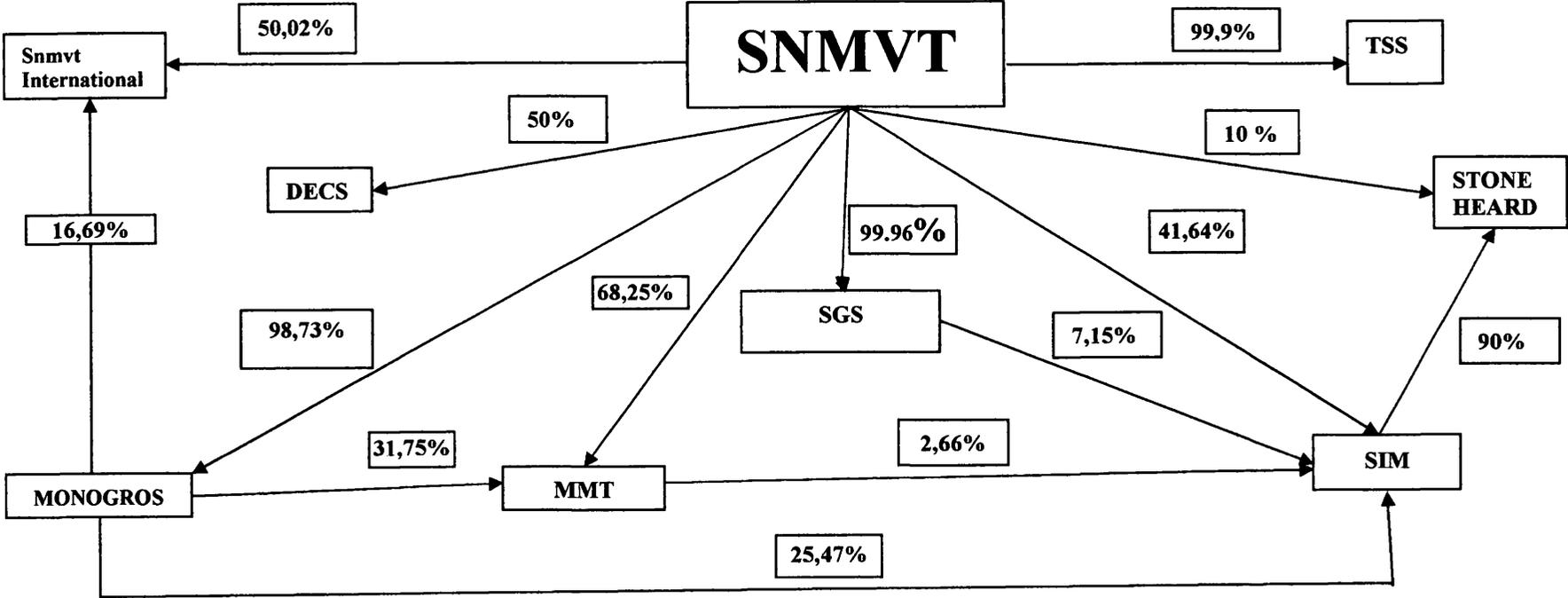
Cette méthode est appliquée aux sociétés placées sous un contrôle conjoint

- La mise en équivalence Cette méthode consiste à substituer à la valeur comptable des titres détenus, la quote-part des capitaux propres, y compris le résultat de l'exercice Les opérations et comptes entre la société mise en équivalence et les autres entreprises consolidées sont au préalable éliminées

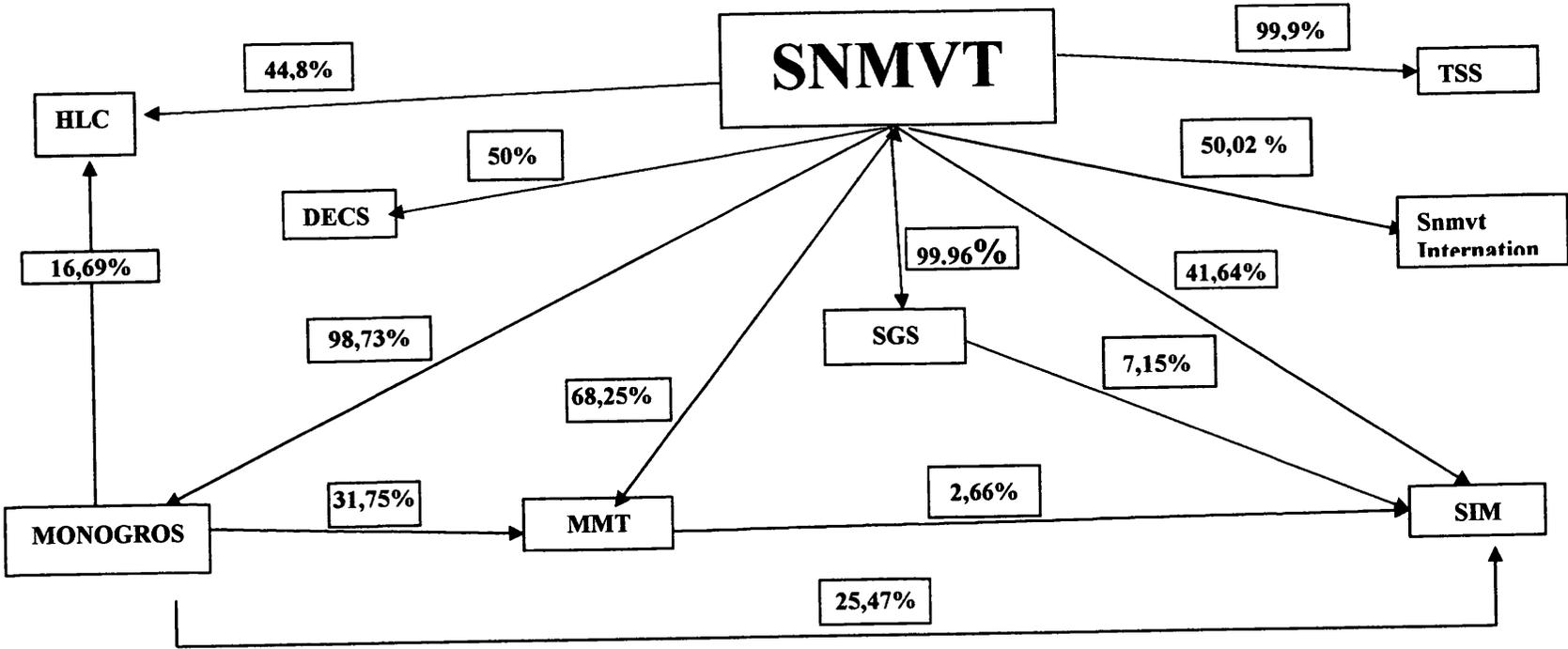
Cette méthode est appliquée aux sociétés dans lesquelles le groupe exerce une influence notable

3. Le tableau suivant détaille le périmètre et les méthodes de consolidation retenues pour l'élaboration des états financiers consolidés de la SNMVT-MONOPRIX.

Périmètre de Consolidation au 31 décembre 2015



Périmètre de Consolidation au 31 décembre 2014



Au 31 décembre 2015

Société	Secteur	% de contrôle	Qualification	Méthode de consolidation	% d'intérêts
SNMVT	commerce de détail	100%	Mère	Intégration globale	100%
STONE HEART	Promotion immobilière	100%	Filiale	Intégration globale	78,93%
MMT	Agricole	100%	Filiale	Intégration globale	99,6%
SGS	commerce de détail	99,96%	Filiale	Intégration globale	99,96%
MONOGROS	Commerce de gros	98,73%	Filiale	Intégration globale	98,74%
SIM	Promotion immobilière	76,92%	Filiale	Intégration globale	76,59%
TSS	Commerce de détail	99,90%	Filiale	Intégration globale	99,90%
SNMVT INTERNATIONAL	Prestation de services	50,02%	Filiale	Intégration globale	50,02%
U. DECS	Prestation de services	50%	Filiale	Intégration globale	50%

Au 31 décembre 2014

Société	Secteur	% de contrôle	Qualification	Méthode de consolidation	% d'intérêts
SNMVT	commerce de détail	100,00%	Mère	Intégration globale	100%
HLC	Hôtellerie	61,49%	Filiale	Intégration globale	61,32%
MMT	Agricole	100%	Filiale	Intégration globale	99,6%
SGS	commerce de détail	99,96%	Filiale	Intégration globale	99,96%
MONOGROS	Commerce de gros	98,73%	Filiale	Intégration globale	98,74%
SIM	Promotion immobilière	76,92%	Filiale	Intégration globale	76,59%
TSS	Commerce de détail	99,90%	Filiale	Intégration globale	99,90%
SNMVT INTERNATIONAL	Prestation de services	50,02%	Filiale	Intégration globale	50,02%
UDECS	Prestation de services	50%	Filiale	Intégration globale	50%

4. METHODES COMPTABLES ADOPTEES PAR LA SOCIETE

Les états financiers consolidés sont préparés en conformité aux principes comptables généralement admis en Tunisie, tels que spécifiés notamment par la norme comptable générale (NCT1) et les normes comptables de consolidations (NC35, NC 36, NC37 et NC38)

Les principales méthodes et conventions comptables suivies pour la préparation des états financiers consolidés sont résumées ainsi

4.1 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur prix de revient d'origine en retenant le coût historique

Le prix de revient correspond au prix d'achat auquel sont ajoutés les droits et taxes supportés et non récupérables, et en général tous les frais directement rattachés à la mise en marche de l'équipement

Par dérogation à ce principe les immobilisations corporelles de la société SAHARA CONFORT – « TSS » et en particulier les terrains de la société ont fait l'objet d'une réévaluation libre. Le différentiel de valorisation a été porté au niveau des capitaux propres de cette dernière

4.2 Titres de participation

Les titres de participation sont comptabilisés à leur valeur d'acquisition ou, en cas de souscription, à la valeur nominale

4.3 Traitement de la prise de contrôle de la société SGS

La prise de contrôle de la société SGS réalisée en août 2003, a été comptabilisée selon la méthode générale de la juste valeur préconisée par la norme comptable relative aux regroupements d'entreprises NC38. Selon cette méthode, le coût d'acquisition et les actifs (y compris les fonds de commerce) et passifs de la SGS ont été évalués à leur juste valeur. L'écart d'acquisition négatif dégagé suite à cette méthode et conformément au paragraphe 35 de la norme NC38, est venu en diminution de l'évaluation des fonds de commerce dont la valeur a été réduite d'un égal montant.

4.4 Traitement des écarts de première consolidation

Les écarts de première consolidation, déterminés à la date de chaque acquisition, par la différence entre le prix d'acquisition des titres et la quote-part correspondante dans l'actif net comptable de la société consolidée, ont été, compte tenu de leur caractère peu significatif, totalement amortis au cours de l'exercice 2005.

4.5 Dates de clôture

Les états financiers consolidés sont établis à partir des états financiers des sociétés intégrées globalement arrêtés au 31 décembre.

4.6 Filiales exclues de la consolidation

Les filiales SNMVT INTERNATIONAL et UNETED DECS, contrôlées respectivement à hauteur de 50,02% et 50% ont été exclues en 2015 du périmètre de consolidation, et ce conformément au paragraphe 11 (b) de la norme comptable 35 du système comptable des entreprises qui exclut toute filiale soumise à des restrictions durables et fortes qui limitent de façon importante sa capacité à transférer des fonds à la mère.

En effet, ces deux filiales, qui travaillaient exclusivement pour les deux sociétés installées en Lybie dont les deux uniques magasins ont été fermés depuis janvier 2015 en raison de la détérioration des conditions sécuritaire que connaît ce pays depuis la révolution et particulièrement depuis début 2015, ont vu leurs activités totalement arrêtées, y compris les programmes prévisionnels de développement par l'ouverture progressive de plusieurs nouveaux magasins

5. Ecart d'acquisition

Ce compte correspond aux écarts d'acquisition dégagés lors des prises de contrôle successifs par la SNMVT des filiales MONOGROS et la SIM, ainsi que les écarts d'acquisition dégagés suite aux participations aux différentes augmentations du capital des sociétés SIM Ces écarts et compte tenu de leur caractère peu significatif, ont été totalement résorbés durant l'exercice 2005 et les exercices de leur constatation

6. Immobilisations

6.1 Fonds de commerce et good will de la SGS

La prise de contrôle exclusif de a SGS a été réalisée en août 2013 suite à l'acquisition par la SNMVT de 99 98% des actions composant son capital Cette prise de contrôle et conformément à la norme comptable tunisienne NC 38, a été comptabilisée selon la méthode générale de la juste valeur Selon cette méthode, le cout d'acquisition, les actifs y compris les éléments incorporels (fonds de commerce), et les passifs de la société acquise la SGS, ont été évalués à leur juste valeur, estimée à partir de l'étude d'évaluation réalisée préalablement à cette prise de participation

Les écarts d'évaluation constatés lors de cette première consolidation, n'ont pas pris en considération les impôts différés et ce en raison de l'objectif de continuation de l'exploitation des fonds de commerce des magasins acquis fixé par la SNMVT Des provisions ont été également inscrites pour tenir compte des corrections et des redressements des différentes rubriques comptables dont l'estimation a été basée particulièrement sur les conclusions de l'audit réalisé préalablement à la prise de contrôle de cette société et sur les états financiers corrigés établis Ces provisions ont été déduites du résultat déficitaire dégagé par cette filiale au niveau de ces états financiers

L'écart d'acquisition négatif restant après comptabilisation aux justes valeurs des actifs, fonds de commerce et des passifs, a été inscrit en diminution de la juste valeur attribuée aux éléments incorporels (fonds de commerce)

6.2 Prise de contrôle de la TSS

La prise de contrôle exclusif de la TTS a été réalisée en juin 2009 suite à l'acquisition par la SNMVT de 99,90% des actions composant son capital Cette prise de contrôle et conformément à la norme comptable tunisienne NC38, a été comptabilisée selon la méthode générale de la juste valeur

6.3 Prise de contrôle de la société STONE HEARD

La prise de contrôle exclusif de la société STONE HEARD a été réalisée en janvier 2015 suite à l'acquisition par la SNMVT et la SIM de la totalité des parts composant son capital social. Cette prise de contrôle et conformément à la norme comptable tunisienne NC38, a été comptabilisée selon la méthode générale de la juste valeur.

18. Emprunts obligataires et emprunts bancaires	<u>2 015</u>	<u>2 014</u>
Emprunts bancaires	59 191 231	70 168 041
Autres dettes à plus d'un an		24 564
	59 191 231	70 192 605

30. Litiges en cours

Durant l'exercice 2013, la société a subi un contrôle approfondi de la CNSS au titre des exercices 2010, 2011 et 2012. La société a rejeté certains éléments retenus au niveau de la notification du redressement et à la date de l'établissement des états financiers du 31 décembre 2015, l'affaire demeure devant les tribunaux judiciaires compétents.

31. Informations sur le contrôle fiscal en cours

La société mère a subi un contrôle fiscal approfondi au titre des exercices 2011 à 2014. La société a adressé début janvier 2016, son opposition sur la majorité des éléments de redressement. Cependant, une provision d'un montant de 810 MD a été constatée en 2015 pour tenir compte des éléments de redressement jugés fondés par la société.